

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 1(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial :

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Code article : 121170

Nature chimique:

Monoethylene glycol (1,2-ethan diol) and inhibitors in aqueous solution (30% active)

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Branche industrielle : Fluides fonctionnels

Type d'utilisation : Saumure pour réfrigération

Scénarios d'exposition: voir annexe

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Identification de la société**

Clariant Produkte (Deutschland) GmbH

65926 Frankfurt am Main

N° de téléphone : +49 69 305 18000

**Informations concernant la substance/le mélange**

BU Industrial & Consumer Specialties

Product Stewardship

E-mail: SDS.Europe@clariant.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

00800-5121 5121 (24 h)

Tox Info Suisse, Tel. No.: 145

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 2(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

**Prévention:**

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**Intervention:**

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.  
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Ethylène glycol

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Aucun risque additionnel n'est connu, à l'exception de ceux dérivés de l'emballage.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index	Classification	Concentration (% w/w)
Ethylène glycol	107-21-1 203-473-3 603-027-00-1	STOT RE2; H373 Acute Tox.4; H302	>= 30 - < 50

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 3(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

---

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion : Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : - Aucun symptôme connu à ce jour.
- Risques : Aucun danger connu à ce jour.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Non combustible.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux: Oxyde de carbone ( CO )  
Oxydes d'azote (NOx)

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipements de protection particuliers des pompiers : Appareil respiratoire autonome
- Information supplémentaire : Porter un équipement de protection adéquat.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 4(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.  
Porter un équipement de protection adéquat.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7., Équipement de protection individuel, voir section 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
Assurer une ventilation adéquate.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Non combustible.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Autres données : durée de stockage : 24 mois.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Aucune autre recommandation.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 5(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Ethylène glycol	107-21-1	VLE	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VME	10 ppm 26 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		TWA	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	40 ppm 104 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
Ethylène glycol	107-21-1	VLE	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VME	10 ppm 26 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		TWA	20 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	40 ppm 104 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 6(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

supplémentaire

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Ethylène glycol No.-CAS: 107-21-1	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	106 mg/kg p.c./jour
Remarques:	DNEL			
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	35 mg/m3
Remarques:	DNEL			
	Population générale	Dermale	Long terme - effets systémiques	53 mg/kg p.c./jour
Remarques:	DNEL			
	Population générale	Inhalation	Long terme - effets locaux	7 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	106 mg/kg p.c./jour
Remarques:	DNEL			
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	35 mg/m3
Remarques:	DNEL			
	Population générale	Dermale	Long terme - effets systémiques	53 mg/kg p.c./jour
Remarques:	DNEL			
	Population générale	Inhalation	Long terme - effets locaux	7 mg/m3

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Ethylène glycol No.-CAS: 107-21-1	Eau douce	10 mg/l
	Eau salée	1 mg/l
	Eau (libération intermittente)	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	37 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1,53 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	199,5 mg/l
	Sédiment marin	3,7 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau douce	10 mg/l
	Eau salée	1 mg/l
	Eau (libération intermittente)	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	37 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1,53 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	199,5 mg/l
	Sédiment marin	3,7 mg/kg poids sec (p.s.)

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 7(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Selon le risque, prévoir une protection des yeux suffisante (lunettes de sécurité avec protections latérales ou lunettes à coques, et si nécessaire, une protection faciale).

Protection des mains

Délai de rupture : 480 min

Épaisseur du gant : 0,7 mm

Remarques : Exposition à long terme Gants imperméables en caoutchouc butyle

Délai de rupture : 30 min

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : En cas de brève exposition (dispositif de protection) : - gants en caoutchouc nitrile

Remarques : Ces types de gants de protection sont proposés par différents fabricants. Noter les données en particulier l'épaisseur minimum et le délai de rupture minimum. Et prendre en considération les conditions particulières du lieu de travail.

Protection respiratoire : - protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée.  
Masque complet conformément à la norme DIN EN 136  
Filtre A (gaz et vapeurs organiques) conformément à la norme DIN EN 141  
L'utilisation d'appareils à filtre suppose que l'atmosphère ambiante contienne au moins 17% d'oxygène en volume et que la plus forte concentration en gaz ne dépasse pas la norme de 0,5% en volume. Respecter les réglementations en vigueur, par exemple les normes EN 136 / 141 / 143 / 371 / 372 ainsi que les autres réglementations nationales.

Mesures de protection : Ne pas inhaler les vapeurs.

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : Liquide

Couleur : jaune clair

Odeur : légèrement perceptible

Seuil olfactif : non déterminé

pH : env. 8 (20 °C)  
Concentration: 100 g/l  
Méthode: DIN 19268

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 8(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Point de fusion	:	-17 °C Méthode: DIN 51583
Point d'ébullition	:	105 °C (1.013 hPa) Méthode: ASTM D 1120
Point d'éclair	:	Méthode: ASTM D6450 (coupelle fermée) ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Indice de combustion	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	< 0,01 kPa (20 °C) Méthode: Calculé par Syracuse.
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité	:	1,0414 g/cm <sup>3</sup> (20 °C) Méthode: DIN 51757
Masse volumique apparente	:	Non applicable
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	complètement miscible (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	:	non déterminé Solvant: Graisse
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	:	Méthode: DIN 51794 Non applicable pour les liquides ayant un point éclair > 70°C.
Température de décomposition	:	> 250 °C Méthode: DSC Mesure sous azote Pas de décomposition jusqu'à 250°C.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	2,34 mPa.s (20 °C)
Viscosité, cinématique	:	2,25 mm <sup>2</sup> /s (20 °C) Méthode: DIN 51562



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 9(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Propriétés explosives	:	Non explosif Méthode: Avis d'expert
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.  Méthode: Avis d'expert

**9.2 Autres informations**

Tension superficielle	:	Non applicable
Taux de corrosion du métal	:	< 6,25 mm/a
Énergie minimale d'ignition	:	non déterminé
Taille des particules	:	Non applicable
Auto-inflammation	:	Non applicable

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Voir section 10.3. "Possibilité de réactions dangereuses"

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Incompatible avec des agents oxydants.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Non connu

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu, si le produit est manipulé et stocké correctement.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: non déterminé

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 10(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Estimation de la toxicité aiguë: 1.657 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 22.000 mg/kg  
Méthode: autre  
BPL: non

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,5 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Méthode: autre  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Souris, mâle et femelle): > 3.500 mg/kg  
Méthode: autre  
BPL: oui

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Produit:**

Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Espèce: Lapin  
Durée d'exposition: 20 h  
Méthode: Test BASF  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: non

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Produit:**

Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Espèce: oeil de lapin  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: Test BASF  
Résultat: Non irritant.  
BPL: non

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 11(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Produit:**

Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL: oui

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

**Produit:**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Pas d'information disponible.

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Espèce: Salmonella typhimurium  
Concentration: 33 - 5000 µg/plate  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

: Type de Test: Test de Ames  
Espèce: Escherichia coli  
Concentration: 33 - 5000 µg/plate  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test de létalité dominante  
Espèce: Rat (mâle et femelle)  
Souche: Fischer F344  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition: 3 generation  
Dose: 40 - 200 - 1000 mg/kg  
Méthode: autre  
Résultat: négatif  
BPL: non

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 12(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Sur la base de l'évaluation de différents tests, le produit est considéré comme non mutagène.

**Cancérogénicité**

**Produit:**

Cancérogénicité - Evaluation : Pas d'information disponible.

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Pas d'information disponible.  
Pas d'information disponible.

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle  
Souche: Fischer F344  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Dose: 40 - 200 - 1000  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: > 1.000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: > 1.000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: > 1.000 Poids corporel mg / kg  
Méthode: autre  
BPL: non

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Dose: 150 - 500 - 1000 - 2500 mg/kg  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.000 Poids corporel mg / kg  
Térogénicité: NOAEL: 500 Poids corporel mg / kg  
Méthode: autre  
BPL: oui

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Il n'est pas attendu de toxicité pour la reproduction  
Il n'est pas attendu d'effets tératogènes.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

**Produit:**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 13(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

**Produit:**

Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Organes cibles: Reins

Evaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité à dose répétée**

**Produit:**

Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Espèce: Rat, mâle

NOAEL: 150 mg/kg

Voie d'application: par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition: 16 w

Nombre d'expositions: daily

Dose: 50 - 150 - 500 - 1000 mg/kg

Groupe: oui

Méthode: OCDE ligne directrice 408

BPL: oui

Espèce: Chien, mâle

NOAEL: env. 2.200 mg/kg

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 4 w

Nombre d'expositions: daily

Dose: 0,5 - 2 - 8 ml/kg

Groupe: oui

Méthode: OCDE ligne directrice 410

BPL: oui

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 14(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Toxicité par aspiration**

**Produit:**

donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Information supplémentaire**

**Produit:**

Remarques: Des lésions rénales peuvent se produire.

Remarques: Les intoxications par le produit agissent sur le système nerveux central.

Remarques: Les données toxicologiques concernent la matière active.

Remarques: La classification a été effectuée par la méthode conventionnelle de calcul du Règlement CLP (CE) N° 1272/2008.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL0 (Leuciscus idus(Ide)): 1.000 mg/l  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 15(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 72.860 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: EPA  
BPL: non  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui
- Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 6.500 - 13.000 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 7 d  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: donnée non disponible  
Méthode: EPA  
BPL: Pas d'information disponible.
- Toxicité pour les microorganismes : CE 20 (boue activée, ménagère): > 1.995 mg/l  
Point final: Toxicité pour les bactéries (inhibition de la respiration)  
Durée d'exposition: 0,5 h  
Contrôle analytique: non  
Méthode: ISO 8192  
BPL: non  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Valeur de toxicité chronique: 2.629 mg/l  
Point final: autre  
Durée d'exposition: 30 d  
Espèce: Poisson  
Méthode: autre  
BPL: non  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 8.590 mg/l  
Point final: Taux de fécondité  
Durée d'exposition: 7 d  
Espèce: Ceriodaphnia spec  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: autre  
BPL: Pas d'information disponible.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 16(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : Remarques: L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.
- Toxicité pour les plantes : Remarques: L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.
- Toxicité des sédiments : Remarques: L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.
- Toxicité pour les organismes terrestres : Remarques: L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Produit:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 90 %  
Méthode: OCDE ligne directrice 302B  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

- Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Concentration: 53 mg/l  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 90 - 100 %  
Lié à: diminution du COD (carbone org. dissous)  
Durée d'exposition: 10 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 A  
BPL: oui

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Produit:**

- Bioaccumulation : Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

- Bioaccumulation : Remarques: Compte tenu du faible logPow, aucune bioaccumulation n'est attendue.

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Produit:**



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 17(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: donnée non disponible

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Adsorption/Sol  
Milieu: eau - sol  
Koc: log Koc: 0  
Méthode: autre (calcul)

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

**12.6 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Utilisé de façon adéquate, le produit n'entraîne aucune perturbation dans les stations d'épuration.

produit tel quel.

Les données écologiques concernent la matière active.  
La classification a été effectuée par la méthode conventionnelle de calcul du Règlement CLP (CE) N° 1272/2008.

**Composants:**

**Ethylène glycol:**

Cheminement et devenir dans l'environnement : non disponible

Information écologique supplémentaire : Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou à l'égout.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 18(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Section 14.1. à 14.5.**

ADR	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC (International Bulk Chemicals Code)**

Aucun transport en vrac conformément au recueil IBC.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)  
Classe de pollution de l'eau : pollue faiblement l'eau  
Remarques: Classification conformément à VwVwS, Annexe 4.
- Composés organiques volatils : Ordonnance sur la taxe incitative relative aux composés organiques volatils (OCOV)  
Remarques: De par sa composition, le produit ne contient pas de composants COV tels que définis dans l'ordonnance suisse relative aux COV.

Autres réglementations:

A part les données/réglementations spécifiées dans cette section, aucune information complémentaire n'est disponible concernant la sécurité, la protection de la santé et de l'environnement.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 19(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Les évaluations de la sécurité chimique (CSA) sont disponibles pour une ou plusieurs substances contenues dans ce produit.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet pour phrase H**

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

**Texte complet pour autres abréviations**

- Acute Tox. : Toxicité aiguë  
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG -

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 20(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses;  
vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Information supplémentaire**

Autres informations : Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local.

**Classification du mélange:**

Acute Tox. 4                      H302  
STOT RE 2                        H373

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul  
Méthode de calcul

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles. CLARIANT n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société CLARIANT et l'application qu'il entend en effectuer. Aucun élément intégré dans ces informations n'a vocation à écarter les conditions générales de vente de la société CLARIANT qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données de Sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernés, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits CLARIANT, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données de Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter CLARIANT.

CH / FR

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 21(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

## Scénario d'exposition

Numéro	Titre
<b>ES 1</b>	<b>Utilisation industrielle; Utilisation en tant qu'intermédiaire</b> PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15 - ERC6a Ethane-1,2-diol
<b>ES 2</b>	<b>Utilisation industrielle; Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)</b> PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15 - ERC4 Ethane-1,2-diol
<b>ES 3</b>	<b>Utilisation industrielle; Distribution de la substance</b> PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15 - ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7 Ethane-1,2-diol
<b>ES 4</b>	<b>Utilisation industrielle; Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement</b> PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15 - ERC2 Ethane-1,2-diol
<b>ES 5</b>	<b>Utilisation industrielle; Utilisation dans la production des polymères</b> PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15 - ERC6c Ethane-1,2-diol
<b>ES 6</b>	<b>Utilisation industrielle; Revêtements et peintures, solvants, diluants</b> PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13, PROC15 - ERC4 Ethane-1,2-diol
<b>ES 7</b>	<b>utilisation professionnelle; Revêtements et peintures, solvants, diluants, Adhésifs, produits d'étanchéité, Formation de mousse, Utilisation dans la transformation des polymères</b> PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19 - ERC8a, ERC8c, ERC8d, ERC8f Ethane-1,2-diol
<b>ES 8</b>	<b>Utilisation par les consommateurs; Revêtements et peintures, solvants, diluants, Traitement de surface</b> PC9a, PC15, PC18, PC31, PC24, PC34 - ERC8a, ERC8c, ERC8d, ERC8f Ethane-1,2-diol
<b>ES 9</b>	<b>Utilisation industrielle; Utilisation dans les agents de nettoyage</b>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 22(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13 -  
ERC4

Ethane-1,2-diol

**ES 10 utilisation professionnelle; Utilisation dans les agents de nettoyage**

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13  
- ERC8a, ERC8d

Ethane-1,2-diol

**ES 11 Utilisation par les consommateurs; Utilisation dans les agents de nettoyage**

PC35 - ERC8a, ERC8d

Ethane-1,2-diol

**ES 12 Utilisation industrielle; Utilisation dans les lubrifiants**

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9,  
PROC10, PROC13, PROC17, PROC18 - ERC4, ERC7

Ethane-1,2-diol

**ES 13 Utilisation industrielle; Fluides pour le travail des métaux**

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9,  
PROC10, PROC13, PROC17 - ERC4

Ethane-1,2-diol

**ES 14 utilisation professionnelle; Fluides pour le travail des métaux**

PROC1, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11,  
PROC13, PROC17 - ERC8a, ERC8d

Ethane-1,2-diol

**ES 15 utilisation professionnelle; Utilisation dans les produits agrochimiques**

PROC1, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC11, PROC13 - ERC8a,  
ERC8d

Ethane-1,2-diol

**ES 16 Utilisation industrielle; Utilisation dans les fluides fonctionnels**

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9 - ERC7

Ethane-1,2-diol

**ES 17 utilisation professionnelle; Utilisation dans les fluides fonctionnels**

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC9, PROC20 - ERC9a, ERC9b

Ethane-1,2-diol

**ES 18 Utilisation par les consommateurs; Fluides de transfert de chaleur,  
Fluides hydrauliques**

PC16, PC17 - ERC9a, ERC9b

Ethane-1,2-diol

**ES 19 utilisation professionnelle; Produits antigel et de dégivrage**

PROC1, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC11 - ERC8d

Ethane-1,2-diol

**ES 20 Utilisation par les consommateurs; Produits antigel et de dégivrage**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 23(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

	PC4 - ERC8d Ethane-1,2-diol
<b>ES 21</b>	<b>Utilisation industrielle, utilisation professionnelle; Utilisation dans des laboratoires</b> PROC15 - ERC8a Ethane-1,2-diol
<b>ES 22</b>	<b>Utilisation industrielle; Utilisation dans les agents de traitement de l'eau</b> PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC13 - ERC3, ERC4 Ethane-1,2-diol
<b>ES 23</b>	<b>Utilisation par les consommateurs; Adhésifs, produits d'étanchéité</b> PC1 - ERC8c, ERC8f Ethane-1,2-diol
<b>ES 24</b>	<b>Utilisation industrielle; Fabrication de la substance, Adhésifs, produits d'étanchéité, Formation de mousse, Utilisation dans les revêtements, Utilisation dans la production des polymères</b> PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15 - ERC2, ERC3, ERC5, ERC6c Ethane-1,2-diol
<b>ES 25</b>	<b>Utilisation par les consommateurs; Mousses isolantes</b> PC32 - ERC8c, ERC8f Ethane-1,2-diol

## 1. ES 1: Utilisation industrielle; Utilisation en tant qu'intermédiaire

### 1.1. Section titre

Environnement	
CS1: Utilisation industrielle (Utilisation d'un intermédiaire)	ERC6a
Travailleurs	
CS2: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC3, PROC4
CS5: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	PROC5

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 24(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

CS6: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS7: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS8: Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire)	PROC15

## 1.2. ES 1 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 1.2.1 ES 1 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Utilisation d'un intermédiaire) (ERC6a)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 1.2.2 ES 1 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

#### Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 25(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**1.2.3 ES 1 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**1.2.4 ES 1 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance : <= 100 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 26(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

dans le Mélange/l'Article

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**1.2.5 ES 1 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 27(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**1.2.6 ES 1 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 28(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Conditions et mesures techniques	: Ventilation par aspiration locale
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %
Mesures de protection individuelle	: Si les mesures techniques ne sont pas réalisables: Porter un équipement de protection respiratoire adapté.
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique	: Porter uniquement des lunettes anti-projections.
--	--

**1.2.7 ES 1 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100 %
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	: Liquide peu volatil
Pression de vapeur	: 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition	: <= 480 min
Fréquence d'utilisation	: <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau	: Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à	: 480 cm <sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur	: Utilisation à l'intérieur
-----------------------	-----------------------------

**Mesures de gestion des risques**

Note	: Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
------	--

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique	: Porter uniquement des lunettes anti-projections.
--	--

**1.2.8 ES 1 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100 %
---	------------

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 29(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Stockage : < 1 kg, < 1 l

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

### 1.3. ES 1 Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### 1.3.2 ES 1 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

#### 1.3.3 ES 1 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 30(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**1.3.4 ES 1 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**1.3.5 ES 1 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

Voie d'exposition et type	Estimation de l'exposition	RCR
---------------------------	----------------------------	-----

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 31(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

d'effets		
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,38

**1.3.6 ES 1 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**1.3.7 ES 1 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,43

**1.3.8 ES 1 - CS 8: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,37

**1.4. ES 1 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

**2. ES 2: Utilisation industrielle; Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)**

**2.1. Section titre**

<b>Environnement</b>		
CS1: Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article))		ERC4
<b>Travailleurs</b>		
CS2: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)		PROC1
CS3: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)		PROC2
CS4: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)		PROC3, PROC4
CS5: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)		PROC5
CS6: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)		PROC8a



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 33(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

CS7: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS8: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13
CS9: Utilisation industrielle (Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation)	PROC14
CS10: Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire)	PROC15

## 2.2. ES 2 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 2.2.1 ES 2 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)) (ERC4)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 2.2.2 ES 2 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

#### Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 34(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**2.2.3 ES 2 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**2.2.4 ES 2 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 35(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes  
Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**2.2.5 ES 2 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle  
(Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 36(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Évaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**2.2.6 ES 2 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 37(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Voies d'exposition	: par inhalation
Conditions et mesures techniques	: Ventilation par aspiration locale
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %
Mesures de protection individuelle	: Si les mesures techniques ne sont pas réalisables: Porter un équipement de protection respiratoire adapté.
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**2.2.7 ES 2 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**2.2.8 ES 2 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance : <= 100 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 38(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

dans le Mélange/l'Article

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**2.2.9 ES 2 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation) (PROC14)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 39(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**2.2.10 ES 2 - CS 10: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Stockage : < 1 kg, < 1 l

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**2.3. ES 2 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**2.3.2 ES 2 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

**2.3.3 ES 2 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**2.3.4 ES 2 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé	0,23



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 41(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

	par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**2.3.5 ES 2 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,38

**2.3.6 ES 2 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**2.3.7 ES 2 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37
Travailleur - de la peau, long	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0,	0,06

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 42(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

terme - systémique	Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,43

**2.3.8 ES 2 - CS 8: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,75

**2.3.9 ES 2 - CS 9: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation) (PROC14)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	3,43 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,40

**2.3.10 ES 2 - CS 10: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 43(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

terme - systémique		
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,37

## 2.4. ES 2 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

## 3. ES 3: Utilisation industrielle; Distribution de la substance

### 3.1. Section titre

Environnement		
CS1:	Utilisation industrielle (Fabrication de la substance, Formulation en mélange, Formulation en matrice solide, Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article), Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article, Utilisation d'un intermédiaire, Utilisation d'un auxiliaire de transformation réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article), Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article), Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article), Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel)	ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7
Travailleurs		
CS2:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4:	Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC3, PROC4
CS5:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS6:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS7:	Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire)	PROC15

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 44(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

## 3.2. ES 3 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

**3.2.1 ES 3 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Fabrication de la substance, Formulation en mélange, Formulation en matrice solide, Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article), Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article, Utilisation d'un intermédiaire, Utilisation d'un auxiliaire de transformation réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article), Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article), Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article), Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel) (ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7)**

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**3.2.2 ES 3 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

### Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 45(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**3.2.3 ES 3 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**3.2.4 ES 3 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 46(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**3.2.5 ES 3 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle  
(Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des  
installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 47(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %  
Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**3.2.6 ES 3 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 48(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**3.2.7 ES 3 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Stockage : < 1 kg, < 1 l

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**3.3. ES 3 Estimation de l'exposition et référence de sa source**



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 49(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**3.3.2 ES 3 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

**3.3.3 ES 3 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**3.3.4 ES 3 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou	0,23

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 50(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

	formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**3.3.5 ES 3 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**3.3.6 ES 3 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 51(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

	pesage))	
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,43

**3.3.7 ES 3 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,37

**3.4. ES 3 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

**4. ES 4: Utilisation industrielle; Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement**

**4.1. Section titre**

Environnement	
CS1: Utilisation industrielle (Formulation en mélange)	ERC2
Travailleurs	
CS2: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC3, PROC4
CS5: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	PROC5
CS6: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange)	PROC8a

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 52(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

CS7:	(chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS8:	Utilisation industrielle (Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation)	PROC14
CS9:	Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire)	PROC15

## 4.2. ES 4 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 4.2.1 ES 4 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Formulation en mélange) (ERC2)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 4.2.2 ES 4 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

#### Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 53(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**4.2.3 ES 4 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**4.2.4 ES 4 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 54(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes  
Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**4.2.5 ES 4 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle  
(Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 55(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**4.2.6 ES 4 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 56(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Voies d'exposition	: par inhalation
Conditions et mesures techniques	: Ventilation par aspiration locale
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %
Mesures de protection individuelle	: Si les mesures techniques ne sont pas réalisables: Porter un équipement de protection respiratoire adapté.
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**4.2.7 ES 4 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**4.2.8 ES 4 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation) (PROC14)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance : <= 100 %



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 57(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

dans le Mélange/l'Article

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**4.2.9 ES 4 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Stockage : < 1 kg, < 1 l

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 58(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

### 4.3. ES 4 Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### 4.3.2 ES 4 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

#### 4.3.3 ES 4 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

#### 4.3.4 ES 4 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 59(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**4.3.5 ES 4 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,38

**4.3.6 ES 4 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 60(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**4.3.7 ES 4 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,43

**4.3.8 ES 4 - CS 8: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation) (PROC14)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	3,43 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,40

**4.3.9 ES 4 - CS 9: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 61(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

terme - local et systémique		
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,37

#### 4.4. ES 4 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

### 5. ES 5: Utilisation industrielle; Utilisation dans la production des polymères

#### 5.1. Section titre

Environnement		
CS1:	Utilisation industrielle (Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article))	ERC6c
Travailleurs		
CS2:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4:	Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC3, PROC4
CS5:	Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	PROC5
CS6:	Utilisation industrielle (Opérations de calandrage)	PROC6
CS7:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS8:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS9:	Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire)	PROC15

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 62(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

## 5.2. ES 5 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 5.2.1 ES 5 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)) (ERC6c)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 5.2.2 ES 5 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

#### Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

#### Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Évaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

### 5.2.3 ES 5 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement)

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 63(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé  
avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus  
dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**5.2.4 ES 5 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle  
(Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots  
avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités  
d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 64(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau	: Paume d'une main
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à	: 240 cm <sup>2</sup>
Remarques	: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
Exposition par la peau	: Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à	: 480 cm <sup>2</sup>
Remarques	: Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques	: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
Note	: Production chimique présentant des opportunités d'exposition Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**5.2.5 ES 5 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100 %
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	: Liquide peu volatil
Pression de vapeur	: 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition	: <= 480 min
Fréquence d'utilisation	: <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau	: Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à	: 480 cm <sup>2</sup>



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 65(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**5.2.6 ES 5 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Opérations de calandrage) (PROC6)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**5.2.7 ES 5 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 66(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**(Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**5.2.8 ES 5 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 67(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**5.2.9 ES 5 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Stockage : < 1 kg, < 1 l

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 68(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

### 5.3. ES 5 Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### 5.3.2 ES 5 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

#### 5.3.3 ES 5 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

#### 5.3.4 ES 5 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement)	0,22

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 69(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

	équivalentes)	
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**5.3.5 ES 5 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,38

**5.3.6 ES 5 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Opérations de calandrage) (PROC6)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,40

**5.3.7 ES 5 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
------------------------------------	----------------------------	-----

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 70(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**5.3.8 ES 5 - CS 8: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,43

**5.3.9 ES 5 - CS 9: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,37

**5.4. ES 5 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille**

**dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

## 6. ES 6: Utilisation industrielle; Revêtements et peintures, solvants, diluants

### 6.1. Section titre

Environnement		
CS1:	Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article))	ERC4
Travailleurs		
CS2:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4:	Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC3, PROC4
CS5:	Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	PROC5
CS6:	Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles)	PROC7
CS7:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS8:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	PROC8b
CS9:	Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau)	PROC10
CS10:	Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13
CS11:	Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire)	PROC15

### 6.2. ES 6 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

#### 6.2.1 ES 6 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)) (ERC4)

Remarques

: Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 72(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**6.2.2 ES 6 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**6.2.3 ES 6 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 73(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**6.2.4 ES 6 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 74(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Couvre les surfaces de contact : 480 cm<sup>2</sup>  
avec la peau jusqu'à  
Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**6.2.5 ES 6 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 75(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**6.2.6 ES 6 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,6 L/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 360 min

Fréquence d'utilisation : <= 5 jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Dimension du local : > 1000 m<sup>3</sup>

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure) : 50 %

Note : S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Mesures de protection individuelle : Porter un vêtement de protection approprié. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 76(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

: Nettoyage régulier de la zone de travail

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

: Nettoyage régulier de l'équipement

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

: S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique

: Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**6.2.7 ES 6 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article

: <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation)

: Liquide peu volatil

Pression de vapeur

: 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition

: <= 480 min

Fréquence d'utilisation

: <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau

: Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à

: 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur

: Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition

: par inhalation

Conditions et mesures techniques

: Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure)

: 90 %

Mesures de protection individuelle

: Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Efficacité (d'une mesure)

: 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de

: Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 77(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

bonne pratique

**6.2.8 ES 6 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**6.2.9 ES 6 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 78(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**6.2.10 ES 6 - CS 10: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 79(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**6.2.11 ES 6 - CS 11: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Stockage : < 1 kg, < 1 l

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**6.3. ES 6 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**6.3.2 ES 6 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 80(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

**6.3.3 ES 6 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**6.3.4 ES 6 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0,	0,06



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 81(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

terme - systémique	Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**6.3.5 ES 6 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,38

**6.3.6 ES 6 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	9,79 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,28
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	54,6 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,52
voies combinées	Non applicable	0,80

**6.3.7 ES 6 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**6.3.8 ES 6 - CS 8: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
------------------------------------	----------------------------	-----

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 82(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,43

**6.3.9 ES 6 - CS 9: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,77

**6.3.10 ES 6 - CS 10: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,75

**6.3.11 ES 6 - CS 11: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,37

**6.4. ES 6 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

## 7. ES 7: utilisation professionnelle; Revêtements et peintures, solvants, diluants, Adhésifs, produits d'étanchéité, Formation de mousse, Utilisation dans la transformation des polymères

### 7.1. Section titre

Environnement		
CS1:	utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur))	ERC8a, ERC8c, ERC8d, ERC8f
Travailleurs		
CS2:	utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1, PROC2, PROC3
CS3:	utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition, Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	PROC4, PROC5
CS4:	utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS5:	utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS6:	utilisation professionnelle (Application au rouleau ou au pinceau)	PROC10
CS7:	utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle)	PROC11
CS8:	utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage, Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation)	PROC13, PROC14
CS9:	utilisation professionnelle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire)	PROC15
CS10:	utilisation professionnelle (Activités manuelles impliquant un contact avec les mains)	PROC19

### 7.2. ES 7 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 84(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**7.2.1 ES 7 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)) (ERC8a, ERC8c, ERC8d, ERC8f)**

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**7.2.2 ES 7 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2, PROC3)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 85(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus  
dans des conditions de confinement équivalentes

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Avec exposition occasionnelle contrôlée

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**7.2.3 ES 7 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition, Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC4, PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 86(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**7.2.4 ES 7 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**7.2.5 ES 7 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 87(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**7.2.6 ES 7 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle  
(Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 88(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition	: Dermale
Mesures de protection individuelle	: Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %
Voies d'exposition	: par inhalation
Conditions et mesures techniques	: Ventilation par aspiration locale
Efficacité (d'une mesure)	: 80 %
Mesures de protection individuelle	: Si les mesures techniques ne sont pas réalisables: Porter un équipement de protection respiratoire adapté.
Efficacité (d'une mesure)	: 80 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique	: Porter uniquement des lunettes anti-projections.
--	--

**7.2.7 ES 7 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100 %
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	: Liquide peu volatil
Pression de vapeur	: 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées	: 0,05 L/min
---------------------	--------------

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition	: 150 min
Fréquence d'utilisation	: <= 5 jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur	: Utilisation à l'intérieur
Dimension du local	: <= 1000 m <sup>3</sup>

**Mesures de gestion des risques**

Mesures de protection individuelle	: Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %
Mesures de protection individuelle	: Porter un vêtement de protection approprié. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.
Efficacité (d'une mesure)	: 80 %



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 89(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Mesures de protection individuelle  | : | Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140.   |
| Efficacité (d'une mesure)   | : | 40 %   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.                              |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.   |
| Note  | : | Non applicable   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.  |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | Nettoyage régulier de la zone de travail   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | Nettoyage régulier de l'équipement   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer que la tâche n'est pas réalisée par plus d'un travailleur à la fois.   |

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

- |  |   |  |
|--|---|--|
| Conseils supplémentaires de bonne pratique | : | Porter uniquement des lunettes anti-projections. |
|--|---|--|

**7.2.8 ES 7 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage, Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation) (PROC13, PROC14)**

**Caractéristiques du produit**

- |   |   |                     |
|---|---|---------------------|
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | : | <= 100 %            |
| Forme Physique (au moment de l'utilisation)             | : | Liquide peu volatil |

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 90(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %  
Note : Traitement d'articles par trempage et versage

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**7.2.9 ES 7 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Stockage : < 1 kg, < 1 l

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 91(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**7.2.10 ES 7 - CS 10: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Activités manuelles impliquant un contact avec les mains) (PROC19)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : < 15 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains et aux avant-bras.

Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 1980 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**7.3. ES 7 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 92(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**7.3.2 ES 7 - CS 2: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2, PROC3)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,004
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,38
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement	0,23

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 93(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

	équivalentes	
--	--------------	--

**7.3.3 ES 7 - CS 3: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition, Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC4, PROC5)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,80
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Mélangeage ou formulation dans des processus par lots	0,75

**7.3.4 ES 7 - CS 4: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,50

**7.3.5 ES 7 - CS 5: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,74
Travailleur - de la peau, long	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0,	0,06

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 94(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

terme - systémique	Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,80
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,80

**7.3.6 ES 7 - CS 6: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,40

**7.3.7 ES 7 - CS 7: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	14,05 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,40
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	53,75 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,51
voies combinées	Non applicable	0,91

**7.3.8 ES 7 - CS 8: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage, Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation) (PROC13, PROC14)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Traitement d'articles par trempage et versage)	0,74

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 95(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Traitement d'articles par trempage et versage)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Traitement d'articles par trempage et versage	0,75
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	3,43 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation	0,77

**7.3.9 ES 7 - CS 9: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,37

**7.3.10 ES 7 - CS 10: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Activités manuelles impliquant un contact avec les mains) (PROC19)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	6,47 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,18
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	14,14 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,31

**7.4. ES 7 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

**8. ES 8: Utilisation par les consommateurs; Revêtements et peintures, solvants, diluants, Traitement de surface**

## 8.1. Section titre

Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)		
Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15)		
Encres et toners (PC18)		
Produits lustrant et mélanges de cires (PC31)		
Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)		
Colorants pour textiles et produits et d'imprégnation (PC34)		
Environnement		
CS1:	Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur))	ERC8a, ERC8c, ERC8d, ERC8f
Consommateur		
CS2:	Utilisation par les consommateurs (Revêtements et peintures, solvants, diluants, Produits de traitement de surfaces non métalliques)	PC9a, PC15
CS3:	Utilisation par les consommateurs (Revêtements et peintures, solvants, diluants, Produits de traitement de surfaces non métalliques)	PC9a, PC15
CS4:	Utilisation par les consommateurs (Encres et toners)	PC18
CS5:	Utilisation par les consommateurs (Encres et toners)	PC18
CS6:	Utilisation par les consommateurs (Produits lustrant et mélanges de cires)	PC31

## 8.2. ES 8 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

**8.2.1 ES 8 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)) (ERC8a, ERC8c, ERC8d, ERC8f)**

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**8.2.2 ES 8 - CS 2: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Revêtements et peintures, solvants, diluants, Produits de traitement de surfaces non métalliques) (PC9a, PC15)**



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 97(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Remarques : Peinture aqueuse  
Laminage, Brossage  
pas de pulvérisation

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 5 %

Poids moléculaire : 45 g/mol  
Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 1,25 kg / jour

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'application : 120 min  
Fréquence d'utilisation : 1 jours par année  
Durée d'exposition : 132 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains  
et aux avant-bras.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à  
Dermale : 1900 cm<sup>2</sup>  
: 0,00003 kg/min

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : 20 m<sup>3</sup>  
Température : 25 °C  
Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Vitesse de transfert de masse : 0,331 m/min  
Zone de dégagement : 10 m<sup>2</sup>

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**8.2.3 ES 8 - CS 3: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Revêtements et peintures, solvants, diluants, Produits de traitement de surfaces non métalliques) (PC9a, PC15)**

Remarques : Vaporisation

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 5 %

Forme Physique (au moment de : Liquide

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 98(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

l'utilisation)  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,0198 kg/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'application : 15 min  
Fréquence d'utilisation : 2 jours par année  
Durée d'exposition : 15 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains et aux avant-bras.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 1900 cm<sup>2</sup>  
Dermale : 0,0001 kg/min  
Fraction absorbée, Oral(e) : 100 %

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : 34 m<sup>3</sup>  
Température : 25 °C  
Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Hauteur de la pièce : 2,25 m  
Pourcentage de poids : 30 %  
Remarques : Non volatil  
Densité : 1,5 g/cm<sup>3</sup>  
Remarques : Non volatil  
Fraction atmosphérique : 100 %  
Remarques : Non volatil  
Diamètre limite pour l'inhalation : 0,015 mm

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : S'assurer que la pulvérisation se fait à l'écart des personnes.

**8.2.4 ES 8 - CS 4: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Encres et toners) (PC18)**

Remarques : Nouveau remplissage

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 5 %  
Poids moléculaire : 22 g/mol  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 99(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Quantité utilisée**

Quantité par Utilisation/usage : 0,05 kg

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'application : 0,3 min  
Fréquence d'utilisation : 104 jours par année  
Durée d'exposition : 0,75 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact : 215 cm<sup>2</sup>  
avec la peau jusqu'à

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Température : 25 °C  
Vitesse de ventilation par heure : 0,5

Vitesse de transfert de masse : 0,331 m/min  
Zone de dégagement : 20 cm<sup>2</sup>

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**8.2.5 ES 8 - CS 5: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Encres et toners) (PC18)**

Remarques : Processus d'impression

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 5 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

: 0,016 kg / jour

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 600 min  
Fréquence d'utilisation : 365 jours par année

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : 25 m<sup>3</sup>  
Température : 25 °C  
Vitesse de ventilation par heure : 0,6

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 100(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**8.2.6 ES 8 - CS 6: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits lustrant et mélanges de cires) (PC31)**

Remarques : pas de pulvérisation

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 2,5 %

Poids moléculaire : 272 g/mol

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

: 0,55 kg / jour

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'application : 900 min

Fréquence d'utilisation : 1 jours par année

Durée du rejet : 120 min

Durée d'exposition : 240 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 430 cm<sup>2</sup>

Dermale : 0,00003 kg/min

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Dimension du local : 58 m<sup>3</sup>

Température : 25 °C

Vitesse de ventilation par heure : 0,5

Vitesse de transfert de masse : 4740 m/min

Zone de dégagement : 22 m<sup>2</sup>

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**8.3. ES 8 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 101(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**8.3.2 ES 8 - CS 2: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Revêtements et peintures, solvants, diluants, Produits de traitement de surfaces non métalliques) (PC9a, PC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,72 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,10
Exposition dermique systémique chronique	2,77 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,05
Consommateur - orale, long terme - systémiques	Consexpo V4.1, Non applicable	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,15

**8.3.3 ES 8 - CS 3: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Revêtements et peintures, solvants, diluants, Produits de traitement de surfaces non métalliques) (PC9a, PC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,26 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,04
Exposition dermique systémique chronique	1,15 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,02
Consommateur - orale, long terme - systémiques	0,13 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1, Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation des risques qualitative.)	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,06

**8.3.4 ES 8 - CS 4: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Encres et toners) (PC18)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Exposition dermique systémique chronique	0,008 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,0002

**8.3.5 ES 8 - CS 5: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Encres et toners) (PC18)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation,	1,29 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,18

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 102(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

long terme - local et systémique		
----------------------------------	--	--

**8.3.6 ES 8 - CS 6: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits lustrant et mélanges de cires) (PC31)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	3,93 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,56
Exposition dermique systémique chronique	2,12 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,04
voies combinées	Consexpo V4.1	0,60

**8.4. ES 8 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

**9. ES 9: Utilisation industrielle; Utilisation dans les agents de nettoyage**

**9.1. Section titre**

Environnement		
CS1: Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article))		ERC4
Travailleurs		
CS2: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)		PROC1
CS3: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)		PROC2
CS4: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)		PROC3, PROC4
CS5: Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles)		PROC7
CS6: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange)		PROC8a

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 103(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

(chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	
CS7: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	PROC8b
CS8: Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau)	PROC10
CS9: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13

## 9.2. ES 9 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 9.2.1 ES 9 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)) (ERC4)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

### 9.2.2 ES 9 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

#### Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 104(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**9.2.3 ES 9 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**9.2.4 ES 9 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 105(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes  
Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**9.2.5 ES 9 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle  
(Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 106(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,6 L/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 360 min  
Fréquence d'utilisation : <= 5 jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : > 1000 m<sup>3</sup>

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 50 %  
Note : S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Mesures de protection individuelle : Porter un vêtement de protection approprié.  
Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de la zone de travail

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de l'équipement

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 107(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**9.2.6 ES 9 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables: Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**9.2.7 ES 9 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 108(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**9.2.8 ES 9 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 109(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Évaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**9.2.9 ES 9 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Évaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**9.3. ES 9 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**9.3.2 ES 9 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 110(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

**9.3.3 ES 9 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**9.3.4 ES 9 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 111(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**9.3.5 ES 9 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	9,79 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,28
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	54,6 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,52
voies combinées	Non applicable	0,80

**9.3.6 ES 9 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**9.3.7 ES 9 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,43

**9.3.8 ES 9 - CS 8: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

Voie d'exposition et type	Estimation de l'exposition	RCR
---------------------------	----------------------------	-----

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 112(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

d'effets		
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,77

**9.3.9 ES 9 - CS 9: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,75

**9.4. ES 9 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

**10. ES 10: utilisation professionnelle; Utilisation dans les agents de nettoyage**

**10.1. Section titre**

<b>Environnement</b>		
CS1:	utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur))	ERC8a, ERC8d
<b>Travailleurs</b>		
CS2:	utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en	PROC1, PROC2, PROC3



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 113(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

CS3: processus dans des conditions de confinement équivalentes) utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC4
CS4: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS5: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	PROC8b
CS6: utilisation professionnelle (Application au rouleau ou au pinceau)	PROC10
CS7: utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle)	PROC11
CS8: utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13

## 10.2. ES 10 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

**10.2.1 ES 10 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)) (ERC8a, ERC8d)**

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**10.2.2 ES 10 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2, PROC3)**

### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact : 240 cm<sup>2</sup>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 114(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

- avec la peau jusqu'à  
Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
- Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.
- Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à  
Remarques : 480 cm<sup>2</sup>
- Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

- Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

- Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.
- Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
- Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Avec exposition occasionnelle contrôlée

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

- Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**10.2.3 ES 10 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

- Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %
- Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil
- Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 115(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**10.2.4 ES 10 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %  
Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 116(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**10.2.5 ES 10 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**10.2.6 ES 10 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 117(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %  
Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**10.2.7 ES 10 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,05 L/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 150 min  
Fréquence d'utilisation : <= 5 jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : <= 1000 m<sup>3</sup>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 118(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| Mesures de protection individuelle  | : | Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. |
| Efficacité (d'une mesure)   | : | 90 %  |
| Mesures de protection individuelle  | : | Porter un vêtement de protection approprié.<br>Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.                      |
| Efficacité (d'une mesure)   | : | 80 %  |
| Mesures de protection individuelle  | : | Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140.  |
| Efficacité (d'une mesure)   | : | 40 %  |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.  |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.  |
| Note  | : | Non applicable  |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | Nettoyage régulier de la zone de travail  |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | Nettoyage régulier de l'équipement  |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines.              |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : | S'assurer que la tâche n'est pas réalisée par plus d'un travailleur à la fois.  |

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

- |  |   |  |
|--|---|--|
| Conseils supplémentaires de bonne pratique | : | Porter uniquement des lunettes anti-projections. |
|--|---|--|

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 119(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**10.2.8 ES 10 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**10.3. ES 10 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**10.3.2 ES 10 - CS 2: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots**

**avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2, PROC3)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,004
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,38
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23

**10.3.3 ES 10 - CS 3: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC4)**

Voie d'exposition et type	Estimation de l'exposition	RCR
---------------------------	----------------------------	-----



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 121(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

d'effets		
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,80

**10.3.4 ES 10 - CS 4: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,50

**10.3.5 ES 10 - CS 5: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,80

**10.3.6 ES 10 - CS 6: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 122(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,40
-----------------	-----------------------------	------

**10.3.7 ES 10 - CS 7: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	14,05 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,40
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	53,75 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,51
voies combinées	Non applicable	0,91

**10.3.8 ES 10 - CS 8: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Traitement d'articles par trempage et versage)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Traitement d'articles par trempage et versage)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Traitement d'articles par trempage et versage	0,75

**10.4. ES 10 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

**11. ES 11: Utilisation par les consommateurs; Utilisation dans les agents de nettoyage**

**11.1. Section titre**

Produits de lavage et de nettoyage (PC35)	
Environnement	
CS1: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la	ERC8a, ERC8d

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 123(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

surface d'un article, en extérieur))		
Consommateur		
CS2:	Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage)	PC35
CS3:	Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage)	PC35
CS4:	Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage)	PC35
CS5:	Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage)	PC35
CS6:	Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage)	PC35
CS7:	Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage)	PC35

## 11.2. ES 11 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 11.2.1 ES 11 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)) (ERC8a, ERC8d)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 11.2.2 ES 11 - CS 2: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)

Remarques : pas de pulvérisation  
Base de données par défaut : nettoyage et lavage/produit nettoyant tous usages/liquide/mélangeage et chargement

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 20 %

Poids moléculaire : 22 g/mol

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Quantité utilisée

Quantités utilisées : 0,5 kg / jour

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'application : 0,3 min

Fréquence d'utilisation : 104 jours par année

Durée d'exposition : 0,75 min

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 124(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Couvre les surfaces de contact : 215 cm<sup>2</sup>  
avec la peau jusqu'à

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Température : 25 °C

Vitesse de ventilation par heure : 0,5

Vitesse de transfert de masse : 4740 m/min

Zone de dégagement : 20 cm<sup>2</sup>

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**11.2.3 ES 11 - CS 3: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)**

Remarques : pas de pulvérisation  
Application

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance : <= 4 %  
dans le Mélange/l'Article

Poids moléculaire : 18 g/mol

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,4 kg / jour

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'application : 20 min

Fréquence d'utilisation : 104 jours par année

Durée d'exposition : 240 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact : 215 cm<sup>2</sup>  
avec la peau jusqu'à

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Dimension du local : 58 m<sup>3</sup>

Température : 25 °C

Vitesse de ventilation par heure : 0,5

Vitesse de transfert de masse : 4740 m/min

Zone de dégagement : 10 m<sup>2</sup>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 125(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**11.2.4 ES 11 - CS 4: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)**

Remarques : Pulvérisateurs  
Vaporisation

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 5 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,0468 kg/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée du spray : 0,41 min

Fréquence d'utilisation : 365 jours par année

Durée d'exposition : 60 min

Durée du rejet : 2,6 s

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains et aux avant-bras.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 1900 cm<sup>2</sup>

Dermale : 0,000046 kg/min

Fraction absorbée, Oral(e) : 100 %

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Dimension du local : 15 m<sup>3</sup>

Température : 25 °C

Vitesse de ventilation par heure : 2,5

Hauteur de la pièce : 2,5 m

Pourcentage de poids : 5 %

Remarques : Non volatil

Densité : 1,8 g/cm<sup>3</sup>

Remarques : Non volatil

Fraction atmosphérique : 20 %

Remarques : Non volatil

Diamètre limite pour l'inhalation : 0,015 mm

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 126(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Mesures pour le consommateur : S'assurer que la pulvérisation se fait à l'écart des personnes.

**11.2.5 ES 11 - CS 5: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)**

Remarques : Pulvérisateurs  
Nettoyage

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 5 %

Poids moléculaire : 22 g/mol  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,0162 kg / jour

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'application : 10 min  
Fréquence d'utilisation : 365 jours par année  
Durée d'exposition : 60 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 215 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : 15 m<sup>3</sup>  
Température : 25 °C  
Vitesse de ventilation par heure : 2,5

Vitesse de transfert de masse : 4740 m/min  
Zone de dégagement : 17100 cm<sup>2</sup>

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**11.2.6 ES 11 - CS 6: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)**

Remarques : Nettoyage des sols (liquides)  
Opérations de mélange (systèmes ouverts)  
Chargement de l'équipement d'application

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance : <= 2,5 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 127(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

dans le Mélange/l'Article

Poids moléculaire : 22 g/mol  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,5 kg / jour

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'application : 0,3 min  
Fréquence d'utilisation : 104 jours par année  
Durée d'exposition : 0,75 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 215 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Température : 25 °C  
Vitesse de ventilation par heure : 1,0

Vitesse de transfert de masse : 4740 m/min  
Zone de dégagement : 20 cm<sup>2</sup>

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**11.2.7 ES 11 - CS 7: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)**

Remarques : Nettoyage des sols (liquides)  
Application

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 2,5 %

Poids moléculaire : 18 g/mol  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,88 kg / jour

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'application : 30 min

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 128(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Fréquence d'utilisation : 104 jours par année  
Durée d'exposition : 240 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvrir les surfaces de contact : 215 cm<sup>2</sup>  
avec la peau jusqu'à

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : 58 m<sup>3</sup>  
Température : 25 °C  
Vitesse de ventilation par heure : 0,5

Vitesse de transfert de masse : 4740 m/min  
Zone de dégagement : 22 m<sup>2</sup>

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

### 11.3. ES 11 Estimation de l'exposition et référence de sa source

#### 11.3.2 ES 11 - CS 2: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,01 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,001
Exposition dermique systémique chronique	0,03 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,0006
Consommateur - orale, long terme - systémiques	Consexpo V4.1, Non applicable	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,002

#### 11.3.3 ES 11 - CS 3: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,61 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,09



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 129(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Exposition dermique systémique chronique	11,70 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,22
Consommateur - orale, long terme - systémiques	Consexpo V4.1, Non applicable	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,31

**11.3.4 ES 11 - CS 4: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,000011 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	
Exposition dermique systémique chronique	0,01 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,0002
Consommateur - orale, long terme - systémiques	0,0006 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,0002

**11.3.5 ES 11 - CS 5: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,11 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,02
Exposition dermique systémique chronique	0,12 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,002
Consommateur - orale, long terme - systémiques	Consexpo V4.1, Non applicable	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,02

**11.3.6 ES 11 - CS 6: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,01 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,001
Exposition dermique systémique chronique	0,04 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,0008
Consommateur - orale, long terme - systémiques	Consexpo V4.1, Non applicable	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,002

### 11.3.7 ES 11 - CS 7: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits de lavage et de nettoyage) (PC35)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,38 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,05
Exposition dermique systémique chronique	7,31 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,14
Consommateur - orale, long terme - systémiques	Consexpo V4.1, Non applicable	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,19

### 11.4. ES 11 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

## 12. ES 12: Utilisation industrielle; Utilisation dans les lubrifiants

### 12.1. Section titre

Environnement	
CS1: Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article), Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel)	ERC4, ERC7
Travailleurs	
CS2: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC3, PROC4
CS5: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	PROC5

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 131(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

CS6: Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles)	PROC7
CS7: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS8: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS9: Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau)	PROC10
CS10: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13
CS11: Utilisation industrielle (Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques, Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique)	PROC17, PROC18

## 12.2. ES 12 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 12.2.1 ES 12 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article), Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel) (ERC4, ERC7)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 12.2.2 ES 12 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 132(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.2.3 ES 12 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.2.4 ES 12 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 133(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.2.5 ES 12 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance : <= 100 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 134(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

dans le Mélange/l'Article

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.2.6 ES 12 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,6 L/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 360 min

Fréquence d'utilisation : <= 5 jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Dimension du local : > 1000 m<sup>3</sup>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 135(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

- Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 50 %  
Note : S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.
- Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %
- Mesures de protection individuelle : Porter un vêtement de protection approprié.  
Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de la zone de travail
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de l'équipement
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

- Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.2.7 ES 12 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

- Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %
- Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 136(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %  
Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.2.8 ES 12 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 137(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.2.9 ES 12 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.2.10 ES 12 - CS 10: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 138(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.2.11 ES 12 - CS 11: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques, Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique) (PROC17, PROC18)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 139(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Note : Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**12.3. ES 12 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**12.3.2 ES 12 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

**12.3.3 ES 12 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 140(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

terme - systémique		
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**12.3.4 ES 12 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**12.3.5 ES 12 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,38

**12.3.6 ES 12 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 141(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	9,79 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,28
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	54,6 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,52
voies combinées	Non applicable	0,80

**12.3.7 ES 12 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**12.3.8 ES 12 - CS 8: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de	0,43

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 142(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

	remplissage dédiée, y compris pesage)	
--	---------------------------------------	--

**12.3.9 ES 12 - CS 9: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,77

**12.3.10 ES 12 - CS 10: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,75

**12.3.11 ES 12 - CS 11: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques, Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique) (PROC17, PROC18)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques	0,10
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique)	0,13

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 143(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique	0,20
-----------------	--	------

## 12.4. ES 12 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

## 13. ES 13: Utilisation industrielle; Fluides pour le travail des métaux

### 13.1. Section titre

Environnement		
CS1:	Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article))	ERC4
Travailleurs		
CS2:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4:	Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC3, PROC4
CS5:	Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	PROC5
CS6:	Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles)	PROC7
CS7:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS8:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS9:	Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau)	PROC10
CS10:	Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13
CS11:	Utilisation industrielle (Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques)	PROC17

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 144(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

## 13.2. ES 13 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 13.2.1 ES 13 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)) (ERC4)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 13.2.2 ES 13 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

#### Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

#### Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

### 13.2.3 ES 13 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 145(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé  
avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus  
dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**13.2.4 ES 13 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle  
(Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots  
avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités  
d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 146(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Exposition par la peau	:	Paume d'une main
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à	:	240 cm <sup>2</sup>
Remarques	:	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
Exposition par la peau	:	Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à	:	480 cm <sup>2</sup>
Remarques	:	Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**13.2.5 ES 13 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 147(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**13.2.6 ES 13 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,6 L/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 360 min  
Fréquence d'utilisation : <= 5 jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : > 1000 m<sup>3</sup>

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 50 %  
Note : S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %  
Mesures de protection individuelle : Porter un vêtement de protection approprié.  
Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 148(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

- |   |  |
|---|--|
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.                              |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : Nettoyage régulier de la zone de travail   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : Nettoyage régulier de l'équipement   |
| Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions | : S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines. |

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

- |  |  |
|--|--|
| Conseils supplémentaires de bonne pratique | : Porter uniquement des lunettes anti-projections. |
|--|--|

**13.2.7 ES 13 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article | : <= 100 %            |
| Forme Physique (au moment de l'utilisation)             | : Liquide peu volatil |
| Pression de vapeur                                      | : 0,123 hPa           |

**Fréquence et durée d'utilisation**

- |                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Durée d'exposition      | : <= 480 min             |
| Fréquence d'utilisation | : <= 240 jours par année |

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

- |  |  |
|--|--|
| Exposition par la peau                               | : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains. |
| Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à | : 960 cm <sup>2</sup>  |

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

- |                       |                             |
|-----------------------|-----------------------------|
| Extérieur / Intérieur | : Utilisation à l'intérieur |
|-----------------------|-----------------------------|

**Mesures de gestion des risques**

- |                    |                  |
|--------------------|------------------|
| Voies d'exposition | : par inhalation |
|--------------------|------------------|

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 149(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Conditions et mesures techniques	: Ventilation par aspiration locale
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %
Mesures de protection individuelle	: Si les mesures techniques ne sont pas réalisables: Porter un équipement de protection respiratoire adapté.
Efficacité (d'une mesure)	: 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique	: Porter uniquement des lunettes anti-projections.
--	--

**13.2.8 ES 13 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100 %
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	: Liquide peu volatil
Pression de vapeur	: 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition	: <= 480 min
Fréquence d'utilisation	: <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau	: Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à	: 480 cm <sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur	: Utilisation à l'intérieur
-----------------------	-----------------------------

**Mesures de gestion des risques**

Note	: Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
------	--

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique	: Porter uniquement des lunettes anti-projections.
--	--

**13.2.9 ES 13 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100 %
---	------------

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 150(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**13.2.10 ES 13 - CS 10: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 151(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**13.2.11 ES 13 - CS 11: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques) (PROC17)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 152(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

bonne pratique

### 13.3. ES 13 Estimation de l'exposition et référence de sa source

**13.3.2 ES 13 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

**13.3.3 ES 13 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**13.3.4 ES 13 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 153(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**13.3.5 ES 13 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,38

**13.3.6 ES 13 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	9,79 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,28
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	54,6 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,52
voies combinées	Non applicable	0,80

**13.3.7 ES 13 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 154(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

terme - local et systémique		
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**13.3.8 ES 13 - CS 8: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,43

**13.3.9 ES 13 - CS 9: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,77

**13.3.10 ES 13 - CS 10: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,75

**13.3.11 ES 13 - CS 11: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques) (PROC17)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques	0,10

**13.4. ES 13 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

**14. ES 14: utilisation professionnelle; Fluides pour le travail des métaux**

**14.1. Section titre**

Environnement	
CS1: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur))	ERC8a, ERC8d
Travailleurs	

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 156(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

CS2: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1, PROC2, PROC3
CS3: utilisation professionnelle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	PROC5
CS4: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS5: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS6: utilisation professionnelle (Application au rouleau ou au pinceau)	PROC10
CS7: utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle)	PROC11
CS8: utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13
CS9: utilisation professionnelle (Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques)	PROC17

## 14.2. ES 14 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

**14.2.1 ES 14 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)) (ERC8a, ERC8d)**

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**14.2.2 ES 14 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2, PROC3)**

### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 157(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.  
Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Avec exposition occasionnelle contrôlée

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**14.2.3 ES 14 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 158(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**(Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**14.2.4 ES 14 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle  
(Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des  
installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 159(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %  
Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**14.2.5 ES 14 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**14.2.6 ES 14 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 160(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**(Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvrir les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Voies d'exposition : Dermale

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant  
à la norme EN374) en combinaison avec une formation de  
base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**14.2.7 ES 14 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle  
(Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 161(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,05 L/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 150 min

Fréquence d'utilisation : <= 5 jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Dimension du local : <= 1000 m<sup>3</sup>

**Mesures de gestion des risques**

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Mesures de protection individuelle : Porter un vêtement de protection approprié.  
Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Mesures de protection individuelle : Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140.

Efficacité (d'une mesure) : 40 %

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.

Note : Non applicable

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de la zone de travail

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de l'équipement

Mesures organisationnelles pour : S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection,

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 162(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

prévenir/limiter les dégagements,  
les dispersions, et les expositions

de nettoyage et de maintenance des équipements et  
machines.

Mesures organisationnelles pour  
prévenir/limiter les dégagements,  
les dispersions, et les expositions

: S'assurer que la tâche n'est pas réalisée par plus d'un  
travailleur à la fois.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique

: Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**14.2.8 ES 14 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle  
(Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant  
à la norme EN374) en combinaison avec une formation de  
base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique

: Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**14.2.9 ES 14 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle  
(Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations  
métallurgiques) (PROC17)**

**Caractéristiques du produit**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 163(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvrir les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Voies d'exposition : Dermale

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

### 14.3. ES 14 Estimation de l'exposition et référence de sa source

**14.3.2 ES 14 - CS 2: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2, PROC3)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,004
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,38
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23

**14.3.3 ES 14 - CS 3: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	0,74

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 165(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Mélangeage ou formulation dans des processus par lots	0,75

**14.3.4 ES 14 - CS 4: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,50

**14.3.5 ES 14 - CS 5: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,80
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,80

**14.3.6 ES 14 - CS 6: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 166(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**(Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,40

**14.3.7 ES 14 - CS 7: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	14,05 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,40
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	53,75 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,51
voies combinées	Non applicable	0,91

**14.3.8 ES 14 - CS 8: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,75

**14.3.9 ES 14 - CS 9: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques) (PROC17)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,40

## 14.4. ES 14 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

## 15. ES 15: utilisation professionnelle; Utilisation dans les produits agrochimiques

### 15.1. Section titre

Environnement	
CS1: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur))	ERC8a, ERC8d
Travailleurs	
CS2: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1, PROC2
CS3: utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC4
CS4: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS5: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS6: utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle)	PROC11
CS7: utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13

### 15.2. ES 15 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

**15.2.1 ES 15 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)) (ERC8a, ERC8d)**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 168(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**15.2.2 ES 15 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 169(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**15.2.3 ES 15 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**15.2.4 ES 15 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 170(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %  
Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.  
Efficacité (d'une mesure) : 80 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Évaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**15.2.5 ES 15 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 171(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**15.2.6 ES 15 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article :  $\leq 100\%$

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,05 L/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 150 min

Fréquence d'utilisation :  $\leq 5$  jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Dimension du local :  $\leq 1000$  m<sup>3</sup>

**Mesures de gestion des risques**

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Mesures de protection individuelle : Porter un vêtement de protection approprié. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Mesures de protection individuelle : Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140.

Efficacité (d'une mesure) : 40 %

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 172(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.  
Note : Non applicable
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de la zone de travail
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de l'équipement
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines.
- Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que la tâche n'est pas réalisée par plus d'un travailleur à la fois.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

- Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**15.2.7 ES 15 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

- Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %
- Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil
- Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

- Durée d'exposition : <= 480 min
- Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

- Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.
- Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 173(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

### 15.3. ES 15 Estimation de l'exposition et référence de sa source

**15.3.2 ES 15 - CS 2: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,004
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,01

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 174(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,38
-----------------	---	------

**15.3.3 ES 15 - CS 3: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,80

**15.3.4 ES 15 - CS 4: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,50

**15.3.5 ES 15 - CS 5: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,80

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 175(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,80

**15.3.6 ES 15 - CS 6: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	14,05 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,40
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	53,75 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,51
voies combinées	Non applicable	0,91

**15.3.7 ES 15 - CS 7: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,75

**15.4. ES 15 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

**16. ES 16: Utilisation industrielle; Utilisation dans les fluides fonctionnels**

## 16.1. Section titre

Environnement		
CS1:	Utilisation industrielle (Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel)	ERC7
Travailleurs		
CS2:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4:	Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC3, PROC4
CS5:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS6:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9

## 16.2. ES 16 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 16.2.1 ES 16 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel) (ERC7)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 16.2.2 ES 16 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 177(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact : 240 cm<sup>2</sup>  
avec la peau jusqu'à

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**16.2.3 ES 16 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact : 480 cm<sup>2</sup>  
avec la peau jusqu'à

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 178(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**16.2.4 ES 16 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 179(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**16.2.5 ES 16 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables: Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**16.2.6 ES 16 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 180(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année  
Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>  
Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.  
Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

## 16.3. ES 16 Estimation de l'exposition et référence de sa source

### 16.3.2 ES 16 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 181(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

terme - local et systémique		
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

**16.3.3 ES 16 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**16.3.4 ES 16 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 182(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**16.3.5 ES 16 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**16.3.6 ES 16 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 183(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,43
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,43

#### 16.4. ES 16 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

### 17. ES 17: utilisation professionnelle; Utilisation dans les fluides fonctionnels

#### 17.1. Section titre

Environnement	
CS1: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur), Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur))	ERC9a, ERC9b
Travailleurs	
CS2: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1, PROC2, PROC3
CS3: utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC4
CS4: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS5: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC9
CS6: utilisation professionnelle (Utilisation de fluides fonctionnels dans les	PROC20

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 184(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

petits dispositifs)

## 17.2. ES 17 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 17.2.1 ES 17 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur), Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur)) (ERC9a, ERC9b)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 17.2.2 ES 17 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2, PROC3)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 185(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus  
dans des conditions de confinement équivalentes

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Avec exposition occasionnelle contrôlée

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**17.2.3 ES 17 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 186(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**17.2.4 ES 17 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables: Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**17.2.5 ES 17 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance : <= 100 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 187(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

dans le Mélange/l'Article

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**17.2.6 ES 17 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs) (PROC20)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 188(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**17.3. ES 17 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**17.3.2 ES 17 - CS 2: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2, PROC3)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,004
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,38

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 189(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23

**17.3.3 ES 17 - CS 3: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,80

**17.3.4 ES 17 - CS 4: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,50

**17.3.5 ES 17 - CS 5: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients)	0,74

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 190(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

	(chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,80

**17.3.6 ES 17 - CS 6: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs) (PROC20)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,02
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,39

**17.4. ES 17 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

**18. ES 18: Utilisation par les consommateurs; Fluides de transfert de chaleur, Fluides hydrauliques**

**18.1. Section titre**

Fluides de transfert de chaleur (PC16)	
Fluides hydrauliques (PC17)	
Environnement	
CS1: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur), Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur))	ERC9a, ERC9b
Consommateur	
CS2: Utilisation par les consommateurs (Fluides de transfert de chaleur, Fluides hydrauliques)	PC16, PC17

**18.2. ES 18 Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 191(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**18.2.1 ES 18 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur), Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur)) (ERC9a, ERC9b)**

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**18.2.2 ES 18 - CS 2: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Fluides de transfert de chaleur, Fluides hydrauliques) (PC16, PC17)**

Remarques : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 30 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : < 15 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Température : 25 °C

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**18.3. ES 18 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**18.3.2 ES 18 - CS 2: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Fluides de transfert de chaleur, Fluides hydrauliques) (PC16, PC17)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	1,93 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	0,28
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	4,11 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	0,08
Oral(e)	Non applicable	
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées	0,36

#### 18.4. ES 18 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

### 19. ES 19: utilisation professionnelle; Produits antigel et de dégivrage

#### 19.1. Section titre

Environnement		
CS1: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur))		ERC8d
Travailleurs		
CS2: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)		PROC1, PROC2
CS3: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)		PROC8a
CS4: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)		PROC8b
CS5: utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle)		PROC11

#### 19.2. ES 19 Conditions d'utilisation affectant l'exposition



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 193(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**19.2.1 ES 19 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)) (ERC8d)**

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**19.2.2 ES 19 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 194(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**19.2.3 ES 19 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 195(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**19.2.4 ES 19 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**19.2.5 ES 19 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,05 L/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 150 min

Fréquence d'utilisation : <= 5 jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 196(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : <= 1000 m<sup>3</sup>

**Mesures de gestion des risques**

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

Mesures de protection individuelle : Porter un vêtement de protection approprié.  
Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

Efficacité (d'une mesure) : 80 %

Mesures de protection individuelle : Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140.

Efficacité (d'une mesure) : 40 %

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.

Note : Non applicable

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de la zone de travail

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : Nettoyage régulier de l'équipement

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions : S'assurer que la tâche n'est pas réalisée par plus d'un travailleur à la fois.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**19.3. ES 19 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**19.3.2 ES 19 - CS 2: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1, PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,004
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,38

**19.3.3 ES 19 - CS 3: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 198(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,50

**19.3.4 ES 19 - CS 4: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,88 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,80

**19.3.5 ES 19 - CS 5: Exposition des travailleurs : utilisation professionnelle (Pulvérisation non industrielle) (PROC11)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	14,05 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,40
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	53,75 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,51
voies combinées	Non applicable	0,91

**19.4. ES 19 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

**20. ES 20: Utilisation par les consommateurs; Produits**

## antigel et de dégivrage

### 20.1. Section titre

Produits antigel et de dégivrage (PC4)	
Environnement	
CS1: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur))	ERC8d
Consommateur	
CS2: Utilisation par les consommateurs (Produits antigel et de dégivrage)	PC4
CS3: Utilisation par les consommateurs (Produits antigel et de dégivrage)	PC4
CS4: Utilisation par les consommateurs (Produits antigel et de dégivrage)	PC4

### 20.2. ES 20 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

#### 20.2.1 ES 20 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)) (ERC8d)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

#### 20.2.2 ES 20 - CS 2: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits antigel et de dégivrage) (PC4)

Remarques : Dégivrage de véhicules et équipements similaires par pulvérisation  
Vaporisation

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Quantité utilisée

Quantités utilisées : 0,0468 kg/min

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée du spray : 0,7 min

Fréquence d'utilisation : 365 jours par année

Durée d'exposition : 240 min

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 200(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau	: Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains et aux avant-bras.
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à	: 1900 cm <sup>2</sup>
Dermale	: 0,000046 kg/min
Fraction absorbée, Oral(e)	: 100 %

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur	: Utilisation à l'intérieur
Dimension du local	: 58 m <sup>3</sup>
Température	: 25 °C
Vitesse de ventilation par heure	: 0,5

Hauteur de la pièce	: 2,5 m
Pourcentage de poids	: 100 %
Remarques	: Non volatil
Densité	: 1,8 g/cm <sup>3</sup>
Remarques	: Non volatil
Fraction atmosphérique	: 100 %
Remarques	: Non volatil
Diamètre limite pour l'inhalation	: 0,015 mm

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur	: S'assurer que la pulvérisation se fait à l'écart des personnes.
------------------------------	---

**20.2.3 ES 20 - CS 3: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits antigels et de dégivrage) (PC4)**

Remarques	: Dégivrage de véhicules et équipements similaires par pulvérisation Nettoyage
-----------	---

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100 %
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	: Liquide
Pression de vapeur	: 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées	: 0,00029 kg / jour
---------------------	---------------------

**Fréquence et durée d'utilisation**

Fréquence d'utilisation	: 365 jours par année
-------------------------	-----------------------

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau	: Paume d'une main
Couvre les surfaces de contact	: 215 cm <sup>2</sup>



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 201(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

avec la peau jusqu'à

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Température : 25 °C

**20.2.4 ES 20 - CS 4: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Produits antigel et de dégivrage) (PC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 30 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : < 15 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Température : 25 °C

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**20.3. ES 20 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**20.3.2 ES 20 - CS 2: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits antigel et de dégivrage) (PC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,0006 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,0001
Exposition dermique systémique chronique	0,50 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,009
Consommateur - orale, long	0,005 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 202(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

terme - systémiques		
voies combinées	Consexpo V4.1	0,009

**20.3.3 ES 20 - CS 3: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits antigel et de dégivrage) (PC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	Non applicable	
Exposition dermique systémique chronique	4,46 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,08
Consommateur - orale, long terme - systémiques	Non applicable	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,08

**20.3.4 ES 20 - CS 4: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Produits antigel et de dégivrage) (PC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	1,93 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	0,28
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	4,11 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	0,08
Oral(e)	Non applicable	
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées	0,36

**20.4. ES 20 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

**21. ES 21: Utilisation industrielle, utilisation professionnelle; Utilisation dans des laboratoires**

**21.1. Section titre**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 203(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Environnement	
CS1: Utilisation industrielle, utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur))	ERC8a
Travailleurs	
CS2: Utilisation industrielle, utilisation professionnelle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire)	PROC15

## 21.2. ES 21 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 21.2.1 ES 21 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle, utilisation professionnelle (Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)) (ERC8a)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 21.2.2 ES 21 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle, utilisation professionnelle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

#### Mesures de gestion des risques

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 204(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Conseils supplémentaires de : Porter uniquement des lunettes anti-projections.  
bonne pratique

## 21.3. ES 21 Estimation de l'exposition et référence de sa source

### 21.3.2 ES 21 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle, utilisation professionnelle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

## 21.4. ES 21 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

## 22. ES 22: Utilisation industrielle; Utilisation dans les agents de traitement de l'eau

### 22.1. Section titre

Environnement		
CS1:	Utilisation industrielle (Formulation en matrice solide, Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article))	ERC3, ERC4
Travailleurs		
CS2:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4:	Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée	PROC3, PROC4

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 205(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	
CS5: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS6: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	PROC8b
CS7: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13

## 22.2. ES 22 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 22.2.1 ES 22 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Formulation en matrice solide, Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)) (ERC3, ERC4)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

### 22.2.2 ES 22 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

#### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

#### Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 206(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en  
boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**22.2.3 ES 22 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**22.2.4 ES 22 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 207(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face  
palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en  
processus fermé par lots avec exposition contrôlée  
occasionnelle ou en processus dans des conditions de  
confinement équivalentes

Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique  
selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**22.2.5 ES 22 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle  
(Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des  
installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 208(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %  
Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**22.2.6 ES 22 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 209(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Transfert de substance ou de mélange  
(chargement/déchargement) dans des installations dédiées  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**22.2.7 ES 22 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**22.3. ES 22 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 210(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**22.3.2 ES 22 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

**22.3.3 ES 22 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**22.3.4 ES 22 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou	0,23

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 211(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

	formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43

**22.3.5 ES 22 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**22.3.6 ES 22 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées) (PROC8b)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,43

**22.3.7 ES 22 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,75

## 22.4. ES 22 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

## 23. ES 23: Utilisation par les consommateurs; Adhésifs, produits d'étanchéité

### 23.1. Section titre

Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)	
Environnement	
CS1:	Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur))
Consommateur	
CS2:	Utilisation par les consommateurs (Adhésifs, produits d'étanchéité) PC1

### 23.2. ES 23 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

#### 23.2.1 ES 23 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)) (ERC8c, ERC8f)

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

#### 23.2.2 ES 23 - CS 2: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Adhésifs, produits d'étanchéité) (PC1)

Remarques : Hypothèse de pire cas  
Opérations de mélange (systèmes ouverts)  
Chargement de l'équipement d'application

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance : <= 0,075 %

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 213(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

dans le Mélange/l'Article

Poids moléculaire : 3.000 g/mol  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 9 kg / jour

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'application : 75 min  
Fréquence d'utilisation : 0,25 jours par année  
Durée d'exposition : 75 min

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 110 cm<sup>2</sup>  
Dermale : 0,00003 kg/min

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : 58 m<sup>3</sup>  
Température : 25 °C  
Vitesse de ventilation par heure : 0,5

Vitesse de transfert de masse : 4740 m/min  
Zone de dégagement : 4 m<sup>2</sup>

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**23.3. ES 23 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**23.3.2 ES 23 - CS 2: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Adhésifs, produits d'étanchéité) (PC1)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	4,1 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,59
Exposition dermique systémique chronique	0,26 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,005
Consommateur - orale, long terme - systémiques	Non applicable	

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 214(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

voies combinées

Consexpo V4.1

0,60

## 23.4. ES 23 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

## 24. ES 24: Utilisation industrielle; Fabrication de la substance, Adhésifs, produits d'étanchéité, Formation de mousse, Utilisation dans les revêtements, Utilisation dans la production des polymères

### 24.1. Section titre

Environnement		
CS1:	Utilisation industrielle (Formulation en mélange, Formulation en matrice solide, Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article, Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article))	ERC2, ERC3, ERC5, ERC6c
Travailleurs		
CS2:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC1
CS3:	Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	PROC2
CS4:	Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	PROC3, PROC4
CS5:	Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots)	PROC5
CS6:	Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles)	PROC7
CS7:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées)	PROC8a
CS8:	Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	PROC8b, PROC9
CS9:	Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau)	PROC10
CS10:	Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage)	PROC13
CS11:	Utilisation industrielle (Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation)	PROC14
CS12:	Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire)	PROC15

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 215(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

## 24.2. ES 24 Conditions d'utilisation affectant l'exposition

**24.2.1 ES 24 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle (Formulation en mélange, Formulation en matrice solide, Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article, Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)) (ERC2, ERC3, ERC5, ERC6c)**

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**24.2.2 ES 24 - CS 2: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

### Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Paume d'une main

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

### Mesures de gestion des risques

Conditions et mesures techniques : Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Collecter les échantillons par l'intermédiaire d'un système en boucle fermée ou autre système pour éviter l'exposition.

### Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 216(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**24.2.3 ES 24 - CS 3: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**24.2.4 ES 24 - CS 4: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 217(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Paume d'une main  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>  
Remarques : Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes  
Note : Production chimique présentant des opportunités d'exposition  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**24.2.5 ES 24 - CS 5: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 218(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**24.2.6 ES 24 - CS 6: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantités utilisées : 0,6 L/min

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 360 min  
Fréquence d'utilisation : <= 5 jours par semaine

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur  
Dimension du local : > 1000 m<sup>3</sup>

**Mesures de gestion des risques**

Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 50 %  
Note : S'assurer que le sens du courant d'air est tel qu'il s'éloigne du travailleur.

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 219(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Efficacité (d'une mesure)	: 90 %
Mesures de protection individuelle	: Porter un vêtement de protection approprié. Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.
Efficacité (d'une mesure)	: 80 %
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	: S'assurer que la distance entre le travailleur et l'endroit de sa tâche est supérieure à 1 m.
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	: S'assurer que le sens de l'application est uniquement horizontal ou vers le bas.
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	: Nettoyage régulier de la zone de travail
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	: Nettoyage régulier de l'équipement
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	: S'assurer de l'existence d'opérations régulières d'inspection, de nettoyage et de maintenance des équipements et machines.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique	: Porter uniquement des lunettes anti-projections.
--	--

**24.2.7 ES 24 - CS 7: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100 %
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	: Liquide peu volatil
Pression de vapeur	: 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition	: <= 480 min
Fréquence d'utilisation	: <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau	: Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.
Couvrir les surfaces de contact avec la peau jusqu'à	: 960 cm <sup>2</sup>

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 220(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : par inhalation  
Conditions et mesures techniques : Ventilation par aspiration locale  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %  
Mesures de protection individuelle : Si les mesures techniques ne sont pas réalisables:  
Porter un équipement de protection respiratoire adapté.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**24.2.8 ES 24 - CS 8: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 221(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**24.2.9 ES 24 - CS 9: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle  
(Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains.

Couvre les surfaces de contact  
avec la peau jusqu'à : 960 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale

Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de  
bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**24.2.10 ES 24 - CS 10: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle  
(Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance  
dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de  
l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 222(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
: 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Voies d'exposition : Dermale  
Mesures de protection individuelle : Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.  
Efficacité (d'une mesure) : 90 %

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**24.2.11 ES 24 - CS 11: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation) (PROC14)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil  
Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min  
Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.  
Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 480 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 223(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**24.2.12 ES 24 - CS 12: Contrôle de l'exposition du travailleur: Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : <= 100 %

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide peu volatil

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Stockage : < 1 kg, < 1 l

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : <= 480 min

Fréquence d'utilisation : <= 240 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Exposition par la peau : Suppose que le contact cutané potentiel se limite à la face palmaire des mains / à une main / à la paume des mains.

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 240 cm<sup>2</sup>

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

**Mesures de gestion des risques**

Note : Utilisation en tant que réactif de laboratoire  
Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH**

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Porter uniquement des lunettes anti-projections.

**24.3. ES 24 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**24.3.2 ES 24 - CS 2: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC1)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,03 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,0007

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 224(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,004

**24.3.3 ES 24 - CS 3: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes) (PROC2)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,08

**24.3.4 ES 24 - CS 4: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes, Production chimique présentant des opportunités d'exposition) (PROC3, PROC4)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	7,76 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,22
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes	0,23
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Production chimique présentant des opportunités d'exposition	0,43



**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 225(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**24.3.5 ES 24 - CS 5: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Mélangeage ou formulation dans des processus par lots) (PROC5)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,38

**24.3.6 ES 24 - CS 6: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Pulvérisation dans des installations industrielles) (PROC7)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	9,79 mg/m <sup>3</sup> (Stoffenmanager v4.0)	0,28
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	54,6 mg/kg p.c./jour (RISKOFDERM v2.1)	0,52
voies combinées	Non applicable	0,80

**24.3.7 ES 24 - CS 7: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées) (PROC8a)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	2,59 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,07
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	13,71 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,13
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,20

**24.3.8 ES 24 - CS 8: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)) (PROC8b, PROC9)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,37

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 226(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées)	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées	0,43
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	6,86 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage))	0,06
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0, Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)	0,43

**24.3.9 ES 24 - CS 9: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Application au rouleau ou au pinceau) (PROC10)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	2,74 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,77

**24.3.10 ES 24 - CS 10: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Traitement d'articles par trempage et versage) (PROC13)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	25,87 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,74
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	1,37 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,01
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,75

**24.3.11 ES 24 - CS 11: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation) (PROC14)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 227(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

Travailleur - de la peau, long terme - systémique	3,43 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,03
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,40

**24.3.12 ES 24 - CS 12: Exposition des travailleurs : Utilisation industrielle (Utilisation en tant que réactif de laboratoire) (PROC15)**

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR
Opérateur - inhalation, long terme - local et systémique	12,94 mg/m <sup>3</sup> (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,37
Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,34 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA Travailleur v2.0)	0,003
voies combinées	ECETOC TRA Travailleur v2.0	0,37

**24.4. ES 24 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2

**25. ES 25: Utilisation par les consommateurs; Mousses isolantes**

**25.1. Section titre**

Préparations et composés à base de polymères (PC32)	
Environnement	
CS1: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur))	ERC8c, ERC8f
Consommateur	
CS2: Utilisation par les consommateurs (Préparations et composés à base de polymères)	PC32

**25.2. ES 25 Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**25.2.1 ES 25 - CS 1: Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation par les consommateurs (Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface**

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 228(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

**d'un article (en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8c, ERC8f)**

Remarques : Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

**25.2.2 ES 25 - CS 2: Contrôle de l'exposition du consommateur: Utilisation par les consommateurs (Préparations et composés à base de polymères) (PC32)**

**Caractéristiques du produit**

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article :  $\leq 5\%$

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide

Pression de vapeur : 0,123 hPa

**Quantité utilisée**

Quantité par Utilisation/usage : 0,825 kg

**Fréquence et durée d'utilisation**

Durée d'exposition : 30 min

Fréquence d'utilisation : 0,2 jours par année

**Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque**

Couvre les surfaces de contact avec la peau jusqu'à : 1900 cm<sup>2</sup>

Volume respiratoire : 1,5 m<sup>3</sup>/jour

**Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs**

Extérieur / Intérieur : Utilisation à l'intérieur

Dimension du local : 57,5 m<sup>3</sup>

Température : 25 °C

**Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)**

Mesures pour le consommateur : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

**25.3. ES 25 Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**25.3.2 ES 25 - CS 2: Exposition des consommateurs : Utilisation par les consommateurs (Préparations et composés à base de polymères) (PC32)**

Voie d'exposition et type	Estimation de l'exposition	RCR
---------------------------	----------------------------	-----

**ANTIFROGEN N WATER-MIXTURE 30%**

Page 229(229)

Référence : SXR089130

Date de révision : 14.07.2017

Version : 5 - 1 / CH

Date d'impression : 04.03.2021

d'effets		
Consommateur - inhalation, long terme - local et systémique	0,06 mg/m <sup>3</sup> (Consexpo V4.1)	0,009
Exposition dermique systémique chronique	0,007 mg/kg p.c./jour (Consexpo V4.1)	0,0008
Consommateur - orale, long terme - systémiques	Non applicable	
voies combinées	Consexpo V4.1	0,01

**25.4. ES 25 Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**

ECHA Conseils aux Utilisateurs en Aval  
Section 2